



La Feuille de Buis



EDITO

Le ras-le-bol des Maires !

Une vague de démissions chez les Maires de France fait les choux gras de la presse depuis des mois.

Qu'en est-il réellement ? Quelles en sont les causes ? La Boissière et les communes environnantes sont-elles épargnées ?

Le phénomène est réel, 77 % des démissions touchent les communes de moins de 1 000 habitants qui sont majoritairement affectées. Les causes sont difficiles à identifier mais il est certain que la succession rapide de réformes territoriales depuis quelques années constitue un contexte particulièrement indigeste pour nombre d'élus ruraux qui ne disposent pas toujours d'un personnel suffisamment qualifié et du temps nécessaire pour décortiquer, analyser, mettre en œuvre une profusion de textes complexes.

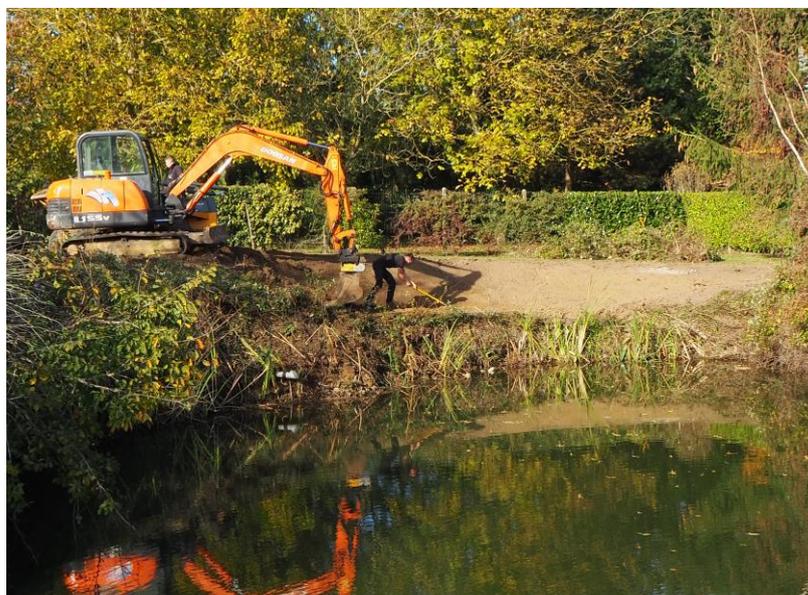
Je suis élu depuis un peu plus d'un an et j'ai été dans le passé Maire Adjoint. Je dois reconnaître que la situation s'est dégradée : la dématérialisation des documents épargne certes les forêts mais rend les accès informatiques parfois difficiles et suscite une prolifération de règles, instructions, notes, commentaires, explications, arrêtés ... De plus, notre commune a été par deux fois en l'espace d'un an exposée à des difficultés de recrutement d'une secrétaire car les postes proposés à temps partiel sont loin d'intéresser du personnel déjà formé.

Enfin, la baisse des dotations qui n'est pas un mythe, représente un casse-tête de plus.

Heureusement, la tâche de Maire demeure malgré toutes ces difficultés toujours aussi exaltantes.

Michel PATEZ

Aménagement de la mare communale



Les travaux d'aménagement du pourtour de la mare sont pratiquement terminés. Des plantations ont été réalisées de manière à habiller les talus. Une barrière inutilisée, qui était stockée dans les locaux de la mairie depuis des années, va être installée coté chemin, la barrière coté route sera restaurée par notre employé municipal de façon à mieux s'intégrer dans le paysage.

L'entreprise Plourde réalisatrice des travaux a eu la mauvaise surprise de découvrir, lors de la démolition du mur de la cour de récréation, la présence d'un monolithe en béton pesant plusieurs tonnes dont l'évacuation s'est révélée difficile.

Le bilan financier est le suivant : coût des travaux 6 900 € y compris l'achat des plantes, mais au final, après subvention du Conseil Départemental et de Seine Normandie Agglomération, la charge communale sera ramenée à 4 900 €.

Dans les semaines à venir les pêcheurs et promeneurs pourront profiter de ce lieu jusqu'à présent un peu délaissé.



Ils nous ont quittés ...

Deux personnalités marquantes de notre commune nous ont quittés en 2018 et début 2019 :

Jean COUPE, cultivateur, qui a participé activement à la vie communale en qualité de conseiller municipal et de maire adjoint pendant plusieurs années. Je lui rendais visite de temps à autre, c'était comme moi-même un grand amateur d'escargots de Bourgogne et il m'avait renseigné sur leur habitat local. Grâce à lui j'ai pu connaître l'histoire du village depuis les années quarante et c'est lui qui m'a donné l'envie de m'occuper des affaires communales. C'était un homme accueillant au service des autres. J'éprouve beaucoup de tristesse pour son épouse Christiane et leurs enfants.

Jeannine GARROUSTE, une amie, qui a fait partie du CCAS et du conseil municipal. Elle nous rendait visite régulièrement, c'était des moments de plaisir où nous partagions nos lectures et sa passion pour le cinéma des années 50-60. Nous adressons toutes nos condoléances à ses enfants et amis.

Elle m'avait donné l'année dernière un petit texte à insérer dans La Feuille de Buis. Il s'agissait de citations qu'elle avait intitulée : « pour se souvenir, réfléchir et sourire » :

« La grande puissance se mesure à la capacité d'emmerder les autres » Charles de Gaulle.

« La femme est un homme réussi » Claude Lelouch.

« Les grands esprits se rencontrent, hélas les petits aussi » Boris Vian.

« Quand je me regarde je me déssole, quand je me compare, je me console » Talleyrand.

« Si ceux qui disent du mal de moi savaient ce que je pense d'eux, ils en diraient beaucoup plus » Sacha Guitry.

« La preuve que la lune est habitée, il y a de la lumière ». Francis Blanche.

Repas d'hiver



A l'invitation de la municipalité, les aînés se sont retrouvés au mois de décembre, au restaurant du Bel Ami à Pacy-sur-Eure. Ancien moulin, transformé en plâtrière puis en clinique, où est né le critique gastronomique Henri Gaut, ce restaurant porte bien son nom et quel meilleur endroit pour partager ce traditionnel gueuleton. Trente-cinq convives ont répondu présents et certains ont ainsi fait connaissance avec leur voisinage car les habitants en résidence secondaire n'ont pas été oubliés.

Nul doute, que cette rencontre gustative sera renouvelée l'hiver prochain !



Il était une fois....**Chronique de Jean-Pierre Duclos**

Bonaparte à La Boissière



Dans la nuit du 7 brumaire de l'an deux, c'est-à-dire le 30 octobre 1802, Bonaparte, son épouse Joséphine et une partie de son état-major quittaient Saint Cloud à destination d'Evreux.

Bonaparte, curieux de visiter en détail l'ensemble du site de la bataille d'Ivry, fit changer l'itinéraire prévu qui traversait Pacy-sur-Eure, pour passer par Ivry, Epieds, La Boissière et rejoindre Evreux.

Avant Epieds, le Premier Consul fit arrêter le convoi et décida de parcourir la plaine à cheval. Il emprunta un « simple bidet de poste » selon des mémoires de l'époque. Le Général Laroche lui proposa sa monture, Bonaparte refusa lui disant « Je ne démonte jamais un Général ».

Au cours de sa visite, devant les restes éparpillés de la pyramide détruite par les révolutionnaires, il exprima vivement son désaccord sur ce qu'il a qualifié de sacrilège et devant des témoins médusés, il ordonna sa réédification, ce qui fut fait deux ans plus tard.

Le futur empereur rejoignit le convoi à La Boissière et il poursuivit sa route par le Vieil Evreux.

Il arriva à Evreux vers 17 heures, où aucune personnalité n'était là pour l'accueillir, le Préfet l'attendait toujours à Pacy.

Inutile de vous dire que l'on parla longtemps dans les chaumières et les villages du plateau de ce passage de Bonaparte ! La preuve, on en parle encore !

La traditionnelle galette des rois

A l'occasion de cette cérémonie, devant une quarantaine d'habitants, Monsieur le maire a tenu à remercier les élus :

« Nicole Jung et Nathalie Cornu pour leur aide apportée en comptabilité et notamment à la préparation des budgets. Isabelle Baguette pour sa disponibilité et sa participation au bon déroulement du Noël des enfants. Lise Leroux pour sa contribution à la résurrection de notre petit bulletin municipal. Pierre Delevallez pour ses talents de négociateur, permettant une économie substantielle d'un de nos emprunts. Noël Nez et Bruno Dubot pour le temps consacré à la rénovation de l'appartement de fonction. Frédéric Meneau, Thomas Fougueux, Philippe Bruneau pour leur esprit critique et constructif qui permet des échanges fructueux lors des conseils municipaux ».

Il a aussi été question de l'achèvement des travaux de l'ancien appartement de fonction, loué à partir du 1er février et de la poursuite de l'exploitation des autres locaux vides.

Dans une ambiance chaleureuse chacun a pu apprécier les galettes de la boulangerie de Garennes.

« La Place du Bal » privée de table de pique-nique !

La table de pique-nique installée depuis presque dix ans Place du Bal, n'a pas résisté à la fureur de quelques jeunes interdits de jouer au foot sur la Place de la mairie.

Sa remise en état va demander un certain temps. Le conseil municipal décidera du lieu de sa réinstallation éventuelle.

En attendant, nous sommes tous privés de cet équipement.



11 novembre, une commémoration sous la pluie

Devant une assistance plutôt réduite, le discours commémorant le centenaire de l'armistice de 1918 a été lu dans la salle du conseil municipal.

C'est le 11 novembre 1918 à 11 heures qu'un armistice a été signé dans un wagon situé dans une clairière de Rethondes, mettant fin au conflit de la première guerre mondiale.

La République en 1920 donne à cet événement la dimension nationale et ce jour devient férié le 24 octobre 1922.

Un pot de l'amitié a suivi la cérémonie autour d'une exposition d'objets confiés par deux habitants, Pierre Poupel et Michel Hamel, rappelant cette tragique période de notre histoire.



Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de la commune



Nos amis les bêtes



Si vous possédez des animaux et notamment un ou plusieurs chiens ! Ne les laissez pas aboyer de façon continue. C'est souvent le cas lorsqu'ils sont laissés seuls dans un jardin en votre absence. Vous devez prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité de vos voisins, de jour comme de nuit.

Les poulaillers doivent être maintenus en bon état de propreté et d'entretien. Chacun sait que ces installations peuvent attirer les rats.

Ne laissez pas errer vos animaux ! Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Halloween en images

